

Intitulé de l'UE	Droit 2
Section(s)	- (8 ECTS) Bachelier - Conseiller(e) social(e) Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Gaëtan DENDIEVEL	90	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Droit collectif du travail	25h	Gaëtan DENDIEVEL
Droit de la sécurité sociale 2	35h	Justine RENUART
Droit individuel du travail 2	30h	Frédéric GAUDISAUBOIS

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Droit collectif du travail : 20h de théorie, 5h d'exercices/laboratoires
Droit de la sécurité sociale 2 : 20h de théorie, 15h d'exercices/laboratoires
Droit individuel du travail 2 : 10h de théorie, 20h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Droit collectif du travail : Français
Droit de la sécurité sociale 2 : Français
Droit individuel du travail 2 : Français

Connaissances et compétences préalables
Droit collectif du travail, début de cycle
Droit de la sécurité sociale, début de cycle
Droit individuel du travail, début de cycle

Objectifs par rapport aux acquis d'apprentissage programme (AAP) Cette UE contribue au développement de la/des compétence(s) suivante(s)
<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer et maîtriser les différents aspects de la législation sociale • Gérer les aspects administratifs et financiers du personnel • Etablir une communication professionnelle

- Interagir avec son milieu professionnel

Acquis d'apprentissage de l'UE:

Au terme de ces activités, l'étudiant sera capable de :

- Résumer et appliquer la procédure électorale des délégués du personnel au sein des organes de l'entreprise ;
- Interpréter la légalité des conflits collectifs de travail au regard des dispositions légales en la matière ;
- Diagnostiquer et décrire les problématiques de la fermeture d'entreprise et licenciement collectif ;
- Connaître les régimes d'assurance collective et les données juridiques par la compréhension des structures et des mécanismes du secteur des prestations familiales et du chômage ;
- Intégrer les obligations à charge des employeurs relatives à la notion de rémunération ;
- Appliquer des notions en fonction des situations rencontrées ;

Contenu de l'AA Droit collectif du travail

- Chapitre 1. Le Conseil d'entreprise
- Chapitre 2. Les conflits collectifs de travail
- Chapitre 4.. Le statut des représentants du personnel.
- Chapitre 5. Les élections sociales.
- Chapitre 6. La fermeture d'entreprise et le licenciement collectif.

Contenu de l'AA Droit de la sécurité sociale 2

Introduction : les enjeux actuels (analyse de la réforme des allocations familiales)

Chapitre I : les grandes étapes d'évolution du secteur ;

Chapitre II : l'approche des différentes catégories d'attributaires ouvrant le droit aux prestations familiales, les allocataires et bénéficiaires, les conditions d'octroi, les règles de priorités et de calcul, le taux des allocations ;

Chapitre III : la compétence des caisses.

Contenu de l'AA Droit individuel du travail 2

- II. Le précompte professionnel.
- III. La rémunération brute au sens de la loi du 12 avril 1965.
- IV. La réduction structurelle des cotisations sociales.

Méthodes d'enseignement

Droit collectif du travail : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive

Droit de la sécurité sociale 2 : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème

Droit individuel du travail 2 : cours magistral

Supports

Droit collectif du travail : notes de cours, notes d'exercices

Droit de la sécurité sociale 2 : syllabus, notes de cours, notes d'exercices, Powerpoint

Droit individuel du travail 2 : notes de cours, notes d'exercices

Ressources bibliographiques de l'AA Droit collectif du travail

<http://www.emploi.belgique.be/>

<http://www.belgiquelex.be/fr/>

KLUWER : Guide de la réglementation sociale pour les entreprises", Partena HR, Bruxelles

Ressources bibliographiques de l'AA Droit de la sécurité sociale 2

Sources principales

BIENFAIT M., La Sécurité sociale, son schéma redistributif à partir des allocations familiales, Éditeur Presses universitaires de Namur, 2008.

Décret du 8 FEVRIER 2018 relatif à la gestion et au paiement des prestations familiales

Loi du 4 avril 2014 portant modification des lois coordonnées du 19 décembre 1939 relatives aux allocations familiales pour travailleurs salariés. LGAF.

Loi du 20 juillet 1971 instituant des prestations familiales garanties.

Arrêté royal du 22 mai 2014.

Le Bulletin juridique de FAMIFED et circulaires hebdomadaires, mises à jour régulières.

ARTICLES DE PRESSE

http://www.rtb.be/info/belgique/detail_allocations-familiales-un-seul-regime-general-des-le-30-juin-2014?id=8141301

http://www.rtb.be/info/belgique/detail_allocations-familiales-transferees-aux-regions-quand-et-comment?id=7970691

https://www.rtb.be/info/societe/detail_allocations-familiales-chaque-region-a-opte-pour-son-modele-comment-cela-va-se-passer?id=9900585

https://www.rtb.be/info/belgique/detail_plus-de-120-millions-d-euros-d-allocations-familiales-verses-a-l-etranger?id=9998652

https://www.rtb.be/info/belgique/detail_le-gouvernement-bruxellois-s-accorde-sur-une-reforme-des-allocations-familiales?id=9879176

https://www.rtb.be/info/societe/detail_la-ligue-des-familles-reclame-une-meilleure-repartition-des-allocations-en-cas-de-separation?id=9970608&utm_source=rtbinfo&utm_campaign=social_share&utm_medium=email_share

<http://www.levif.be/actualite/belgique/l-avenir-des-allocations-familiales-a-bruxelles-et-en-wallonie/article-opinion-506185.html>

https://www.rtb.be/info/belgique/detail_allocations-familiales-voici-le-futur-regime-wallon-a-partir-de-2019?id=9525780&utm_source=rtbinfo&utm_campaign=social_share&utm_medium=email_share

SITOGRAFIE

<http://wallonie.famifed.be/fr/publications/60>

<http://wallonie.famipedia.be/fr/>

<http://www.kids.partena.be/Content/Default.asp?PageID=33#a>

<http://www.allocationsfamiliales.be>

<http://www.atelierdroitssociaux.be/node/1248>

Ressources bibliographiques de l'AA Droit individuel du travail 2

KLUWER : Guide de la réglementation sociale pour les entreprises", Partena HR, Bruxelles

VAN DEN AVYLE G.: Guides sociaux permanents, édition sercice, Bruxelles

Évaluations et pondérations

Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Droit collectif du travail : 30% Droit de la sécurité sociale 2 : 40% Droit individuel du travail 2 : 30%
Langue(s) d'évaluation	Droit collectif du travail : Français Droit de la sécurité sociale 2 : Français Droit individuel du travail 2 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Droit collectif du travail :

Examen écrit 100%

Méthode d'évaluation de l'AA Droit de la sécurité sociale 2 :

Examen écrit 100%

Méthode d'évaluation de l'AA Droit individuel du travail 2 :

Examen écrit 100%

Année académique : **2018 - 2019**